

ULIS Pro

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

OBJECTIFS



L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en lycée professionnel (ULIS) est un dispositif qui permet aux élèves en situation de handicap de préparer leur future intégration dans la société. Elle accueille des élèves de 16 ans issus des ULIS collège où ils ont suivi généralement le cycle de quatre ans avec des inclusions en classe ordinaire. Les affectations en ULIS Pro relèvent des demandes des parents en fin de collège et d'une décision finale venant de la MDPH.

Principaux objectifs :

- ▶ Scolariser des adolescents en situation de handicap dans le circuit ordinaire.
- ▶ Maintenir et développer les acquis en enseignement général.
- ▶ Consolider et développer l'autonomie.
- ▶ Développer la communication.
- ▶ Concrétiser un projet professionnel.



Perspectives :

Obtenir en fin de formation une *certification niveau V (voire IV)* ou une *attestation de compétences professionnelles* pour les élèves qui ne maîtrisent pas l'ensemble des compétences exigées par la certification.

CONTENU

La scolarisation des élèves relève d'un parcours personnalisé ;

- ▶ apprentissages adaptés
- ▶ inclusions en filières professionnelles selon les motivations
- ▶ nombreux stages dans le domaine professionnel afin de consolider le projet professionnel.

ORGANISATION

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ULIS sont conçues afin de mettre en œuvre les PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) des élèves.

La première année, les élèves définissent leur projet professionnel, si cela n'est pas déjà fait. Puis ils suivent la formation choisie avec le soutien du dispositif ULIS.

Le dispositif est ouvert 18h par semaine, plus les temps de suivi individualisé.

